

Cet été, tout baigne au Lac de Monteux!



La baignade au lac de Monteux est de nouveau surveillée certains jours de la semaine. Les activités nautiques, elles, feront leur grand retour demain. À vos maillots!

L'été arrive à grands pas, et qui dit saison estivale, dit baignade. Depuis le samedi 10 juin, le lac de Monteux est de nouveau surveillé par les maîtres-nageurs de l'<u>Association de formation au secours aquatique</u> (AFSA) de Vaucluse. Désormais, la baignade sera sous surveillance tous les mercredis, samedis et dimanches de 11h à 19h, et tous les jours à partir du 1^{er} juillet.

Dès demain, ce samedi 17 juin, les activités nautiques vont faire leur grand retour. Il sera possible de louer des pédalos, des canoës-kayaks ou encore des paddles. Cette année, il n'y aura pas de structure gonflable sur le lac. En revanche, une grande nouveauté fait son apparition : la location de vélos.

V.A.



Jacques Pitoux révolutionne la lutte contre l'incendie avec son Block'Fire



Jacques Pitoux, inventeur originaire de Salon-de-Provence, a créé une boule à déclenchement automatique qui éteint les incendies. Après 5 ans de recherches et de travail en collaboration avec le Sdis 13 (Service départemental d'incendie et de secours des Bouches-du-Rhône), le Block'fire sera en vente dès cet été. D'ores et déjà commandé par les forces d'incendie et de secours, il sera très prochainement accessible aux entreprises et particuliers. Le block'fire figurera d'ailleurs début septembre, dans les rayons d'une enseigne de bricolage.

«L'idée du Block'fire est venue lorsque nous travaillions, avec mon associé, sur un drone-pompier, alors que nous collaborions avec le Sdis 13. Nous étions partis sur des drones de ma société 'Fly control' qui est devenue 'Block'fire international'. Ce premier drone avait été présenté au congrès national des sapeurs-pompiers à Ajaccio et avait remporté un vif succès.»



«Car la première difficulté

des pompiers est de pouvoir atteindre la zone incendie, afin que le feu se propage le moins possible avant leur intervention. Suite à cette présentation, nous avons participé au Concours Lépine à Paris, où nous avons remporté plusieurs prix, ce qui nous a permis de continuer notre collaboration avec le Sdis 13 et de procéder aux premiers essais officiels à Velaux, le centre de formation des pompiers qui se situe à côté de Marseille.»



«Lors de ces essais,

on s'est aperçu que sur 10 petits feux, la boule n'en éteignait que deux. Pourquoi ? Parce qu'il fallait le temps que la mèche se consume pour ouvrir la boule. Ce jour-là, le commandant Eric Rodriguez, du Sids 13 a dit : «Ça a le mérite d'exister, c'est très bien, il faut continuer, mais pourquoi la boule n'éclate-t-elle pas lors de l'impact au sol ? Ce sont les pompiers des Bouches-du-Rhône qui m'ont soufflé l'idée de travailler sur une boule extinctrice qui éclaterait à l'impact, devenant un extincteur autonome.»

La boule extinctrice,





Ce sont deux demi-coques en polystyrène. Au centre de la boule ? Une charge pyrotechnique de 2 grammes de poudre noir, soit un pétard. La charge est enveloppée dans de la poudre, du phosphate de monoammonium. C'est une poudre sèche, complètement inoffensive pour les humains comme les animaux et également un fertilisant, fréquemment employée dans les extincteurs.»

Le Block'fire face à la concurrence

« Le Block'Fire représente en efficacité l'équivalent d'un extincteur de 2,5 kilos, alors que la boule ne pèse qu'1,3kg pour 15cm de diamètre. La boule extinctrice est munie d'une languette de sécurité que l'on retire et que l'on lance à proximité ou dans le feu, où elle éclatera à l'impact et éteindra le feu. Elle ne nécessite pas d'entretien ni de vérification comme c'est le cas pour les autres extincteurs. Au terme de 5-6 ans, alors que la durée de vie des extincteurs est de deux ans, vous ouvrez votre boule et vous fertilisez votre jardin, votre potager ou vos bacs de jardinerie avec son contenu.»





Le Block'Fire en situation réelle.

«Où la boule extinctrice est-elle fabriquée ?



Nous visons, avec mon associé, une fabrication 100% française mais pour y arriver le chemin est long et complexe. Alors pour des raisons règlementaires et administratives -utilisation de poudre pyrotechnique, sécurisation du lieu de stockage, personnel dument formé et certifié- nous avons choisi de faire fabriquer la partie électronique dans une usine à côté de Hong Kong, tandis que la conception et la fabrication de la boule sont faites en Turquie. Nous allons prendre le temps pour entamer les démarches qui sont longues et rigoureuses pour, comme je vous l'ai dit, fabriquer en France.»

Autre chose dans les cartons?

«Nous venons de finaliser un nouveau drone, de grande dimension, avec une nacelle permettant de transporter le nouveau Block'fire équipé d'un système de télémétrie et de radar, qui pourra éclater à une altitude précise comme, par exemple, à la cime des arbres, où à mi-parcours entre la cime et le sol ou, encore, plus proche du sol, sur les indications de l'opérateur de largage.»

Les outils recherchés par les pompiers ?

«Ils ont actuellement besoin de deux outils : un drone à caméra thermique pour surveiller la zone incendie après l'extinction des feux et préciser les coordonnées GPS afin de vérifier et d'intervenir sur les points chauds, car cette problématique requiert beaucoup de personnel pour arpenter le terrain et intervenir sur les possibles reprises de feux. L'autre outil est de fabriquer des Block'fire de dimensions plus importantes pour travailler sur les zones incendie inaccessibles.»

Pourquoi les feux prennent-ils autant de proportion?

«Lorsque la zone de feu est accessible, les pompiers peuvent intervenir rapidement mais lorsque, justement, les zones sont inaccessibles aux pompiers, alors ceux-ci sont obligés de traiter le feu lorsqu'il arrive à eux, même si bien évidemment, les canadairs ont démontré leur efficacité. Les block'Fire interviendront désormais dans ce cadre, à distance, en surveillance, délivrant des informations précises et également en larguant leur système d'extinction.»

Un extincteur nouvelle génération qui s'adresse aussi aux particuliers

«Pourquoi ? Depuis 2015 -les statistiques ne bougent pas- la France compte 300 000 cas d'incendies de maisons ce qui équivaut à une intervention de pompier toutes les deux minutes en moyenne. Ils sont la cause de 10 000 blessés et brûlés victime des flammes et de 460 décès. Un français sur trois est victime d'un incendie au cours de sa vie. Depuis 2008, l'installation de détecteurs de fumée est obligatoire dans les logements mais pas les extincteurs. Or, plus de la moitié de ces incendies n'auraient pas lieu si les gens en étaient équipés, comme cela se fait au Canada où ils ont divisé par deux les interventions des pompiers pour des incendies domestiques.»

Un modèle économique différent

«Nous avons choisi un nouveau modèle économique qui ne vise pas que les professionnels –avec le dronemais aussi le marché du particulier qui est mondial et donc colossal. Nous proposerons là, dès le 1er juillet sur notre site Internet, le Block'fire à 99€, dans sa nacelle, à fixer au-dessus du tableau ou compteur électrique, dans une cuisine, partout où le risque incendie peut se déclencher dans la maison. Que l'on soit au domicile ou pas, la boule se déclenchera qu'il s'agisse d'un feu ou d'une étincelle électrique et éteindra le feu.»



Retrouvez toutes les informations ici.

La Block'Fire devrait être présentée prochainement en présence du maire de Salon-de-Provence, du député Jean-Marc Zulesi, des représentatns du SDIS 13 et du préfet des Bouches-du-Rhône. La date, qui devrait avoir lieu fin juin, et le lieu restent à confirmer.

Le Raid intervient dans le quartier des amandiers à Carpentras



Après <u>plusieurs opérations coup de poing menées ces derniers jours à Avignon et Carpentras</u>, les policiers de Vaucluse continuent de mettre la pression sur les délinquants du département.



Hier, mercredi 31 mai 2023, des individus encagoulés et armés ont été aperçus en milieu d'après-midi sur le toit d'un immeuble du quartier des Amandiers à Carpentras et se sont ensuite introduits dans un appartement.

Immédiatement alertées, les forces de police ont rapidement évacué et sécurisé le secteur, tout en organisant, dans le même temps, l'intervention du Raid (Recherche, assistance, intervention, dissuasion).

5 arrestations ainsi que de la drogue et des armes saisies

Conscients d'avoir été repérés et d'être encerclés, les individus ont jeté par la fenêtre plusieurs armes et sacs contenant des stupéfiants.

Aux côtés des policiers nationaux de Vaucluse, l'unité d'intervention de la police du RAID a pu accéder à l'appartement dans lequel les individus étaient retranchés. Cette opération a donné lieu à l'interpellation de 5 personnes immédiatement placées en garde à vue.

A cette occasion plusieurs armes ont été saisies (1 pistolet automatique, 1 revolver et 2 fusils à pompe) ainsi que des stupéfiants (1 sac contenant 2 recharges de stupéfiants, 11 capsules et 5 tubes de résine de cannabis et 2 tubes de cocaïne), une balance de pesée, plusieurs téléphones et 1100€ en numéraire.

Les félicitations du ministre de l'Intérieur

Suite à cette opération, où aucun blessé n'a été à déplorer, le ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, Gérald Darmanin, et la préfète de Vaucluse, Violaine Démaret, ont salué « l'action rapide et sans faille des forces de police et du Raid ayant mené cette opération » et ont rappelé « leur fermeté absolue à lutter contre le narcotrafic. »

« Garantir la sécurité, prévenir la délinquance, lutter contre le trafic de stupéfiants, sont des objectifs centraux de l'action de l'État, en Vaucluse comme sur l'ensemble du territoire », ont insisté les représentants de l'Etat.

L.G.

Prévention des cambriolages : les conseils de la gendarmerie de Vaucluse



Ecrit par le 30 octobre 2025



Alors que le Vaucluse figure parmi <u>les départements de France les plus touchés par les cambriolages</u>, les gendarmes de Vaucluse vous rappellent les règles de sécurité de base afin de se prémunir de ce type de vol.

« Avec 2153 cambriolages constatés en zone gendarmerie en 2022 et 600 au cours des 4 premiers mois de l'année, le Vaucluse demeure l'un des départements les plus impactés par ce phénomène », rappellent les gendarmes de Vaucluse.

Pour mieux se prémunir de ce type de désagrément, ces derniers conseillent d'appliquer l'EFFRAC (Eclairage, Fermeture, Film, Renforcement, Alarme, Cache).

Ainsi, pour davantage se protéger, la gendarmerie conseille d'installer des spots à détection autour de l'habitation, si possible à bonne hauteur pour éviter qu'ils ne soient réorientés ou cassés. En période hivernale, utiliser un programmateur qui allumera automatiquement une lumière à l'intérieur à l'heure choisie.

Autre conseil de basse qui résonne comme une évidence : ne pas quitter son domicile sans s'être assuré que tous les ouvrants sont bien fermés, même en été.

« La vidéo-protection est un moyen dissuasif et utile pour décourager et identifier les cambrioleurs, explique également la maréchaussée vauclusienne. Les caméras wifi ou d'autres dispositifs plus complets sont nombreux sur le marché. Leur mise en œuvre ne nécessite aucune autorisation particulière à



condition de ne filmer que sa propre emprise (pas la voie publique, pas les voisins,...). L'apposition de signalétique est préconisée pour dissuader les cambrioleurs. »

Par ailleurs, les fenêtres et les baies vitrées sont les ouvrants les plus fragiles. Il faut donc les renforcer au moyen de barres de renforts positionnées dans les rails. Idem pour les volets lors des départs en vacances. Privilégier des serrures et des verrous sur plusieurs points de la porte.

A lire aussi : « Sécurité : le Vaucluse champion des cambriolages »

Installer une alarme reliée à des capteurs d'ouverture ou de mouvement constitue aussi un bon moyen de dissuasion. « Il existe des systèmes simples à installer soi-même mais un professionnel vous assurera une installation judicieuse et optimale », précise la gendarmerie nationale.

Enfin, pour les caches, privilégier les cachettes originales et éviter les piles de linges ou le dessous du matelas. De même, ne pas laisser de clés de voitures sur le meuble qui se trouve juste à l'entrée de l'habitation.

Les gendarmes du département conseillent également de souscrire à '<u>l'opération tranquillité vacances</u>' afin que la gendarmerie intègre dans la programmation de ses patrouilles le domicile des particuliers partis en vacances (même pour une courte durée). « C'est gratuit! », insistent-ils.

« En cas de cambriolage, ne touchez à rien et composez le 17. En cas d'observation d'un individu au comportement ou aux agissements suspects (rôdeur, démarchage sans autorisation, individu ganté ou essayant de se dissimuler,...), composez le 17 même dans le doute », termine la gendarmerie.

Cécile Helle : «Nous allons continuer à transformer Avignon.»



Ecrit par le 30 octobre 2025







Réélue maire d'Avignon en juin 2020, Cécile Helle vient de dresser le bilan de ses 3 années d'actions de son second mandat. L'occasion pour l'élue socialiste de revenir sur une période particulièrement agitée pour les collectivités avec une succession de crises majeures tout en partant à la rencontre des avignonnais <u>lors de plusieurs réunions thématiques qui se dérouleront jusqu'à la fin du mois de mai</u>. Et si la maire de la cité des papes veut en profiter pour rappeler sa volonté de poursuivre la transformation d'Avignon, elle entend désormais aussi mettre l'accent sur la propreté et la sécurité.

'Trois ans ensemble', c'est le nom que la municipalité de la cité des papes a donné à la série de 9 rencontres de terrain qui se déroulent durant tout le mois afin de dresser le bilan de mi-mandat de l'équipe de Cécile Helle. Trois années qui ont été marquée par un contexte de crise qui a particulièrement impacté les marges de manœuvres des collectivités locales.

« D'abord, il y a eu la crise sanitaire, puis il y a eu la crise internationale avec l'Ukraine qui a débouché sur une crise énergétique puis une crise inflationniste, énumère celle qui a été réélue maire d'Avignon en 2020. Cela a touché toutes les collectivités. Et à cela s'ajoute la crise climatique qui était déjà sous-jacente lors de notre premier mandat. Si on nous avait dit tout cela il y a 3 ans, je crois que l'on aurait eu du mal à le croire. »

« Ces crises ont renforcé le rôle de 'maire-protecteur'. »





« Cependant, il faut aussi prendre conscience que ces crises ont renforcé le rôle de 'maire-protecteur', insiste Cécile Helle. Les communes ont ainsi été en première ligne en termes de solidarité et d'accompagnement, notamment des plus fragiles, qui sont les premiers touchés lors de ces épisodes de crise. Des périodes où la Commune a su être en réactivité avec une Ville solidaire, humaine, bienveillante... »

Ainsi, rien qu'entre son plan d'urgence en 2020 et son programme 'Avignon rebond' en 2021 la Ville a engagé près de 50M€.

« Nous avons lancé des programmes comme <u>les corbeilles solidaires</u> ou bien encore <u>les légumes solidaires</u>, dont certains, qui ont besoin de ces produits de première nécessité, bénéficient encore aujourd'hui. Nous avons aussi renforcé l'accompagnement du CCAS (Centre communal d'action sociale) en portant son budget de 7,5M€ à 8M€. »

Même satisfaction au niveau des cantines, où <u>la commune a initié une baisse des tarifs</u> depuis septembre 2022. « D'ici 2024, 3 enfants sur 5 pourront manger pour moins de 1€ par repas et avec des produits locaux. C'est d'ailleurs, ce qui explique la hausse de la fréquentation des cantines, notamment dans les quartiers populaires d'Avignon », se félicite la maire.



D'ici 2024, 3 enfants sur 5 pourront manger pour moins de 1€ par repas dans les cantines de la ville d'Avignon.©DR

Continuer à transformer Avignon

- « Pour ce nouveau mandat, nous avons axé notre action autour de 2 piliers majeurs : agir dans la proximité et porter une vision à l'horizon 2030-2050. Le tout sans augmenter les impôts des avignonnais. »
- « Nous allons continuer à transformer Avignon comme nous le faisons depuis 2014 », insiste Cécile Helle



qui rappelle que son premier mandat « a surtout servi à remettre à niveau les équipements de la Ville, notamment dans le domaine énergétique. Car il faut rappeler, que lorsque nous sommes arrivés nous avons dû faire face à un double endettement : celui qui apparaissait dans les comptes mais aussi l'endettement 'caché' en raison des équipements non-entretenus. »

Pour réaliser ces objectifs, la Ville entend réaliser des investissements conséquents pour un montant de 40M€ dont 9M€ de subventions (contre 3M€ en moyenne avant l'arrivée de la nouvelle municipalité).

« La transformation d'une ville prend du temps. »

Mais « la transformation d'une ville prend du temps, » tempère cependant l'élue avignonnaise pour qui la bibliothèque Jean-Louis Barrault sera l'un des grands équipements de ce 2° mandat.

« Il y aura aussi la nouvelle école Joly-jean qui sera opérationnelle pour la rentrée de septembre 2024. Un investissement de 12M€ au cœur d'un nouveau quartier. »

Et Cécile Helle de citer pêle-mêle les autres projets de la Ville : le futur quartier de Bel air, la gare de Montfavet, Avignon-Confluence en Courtine, « co-piloté » avec Joël Guin, le président du Grand Avignon, dont l'attribution du premier des 16 macro-lots est en cours, l'aménagement des bains Pommer annoncé pour 2025, le développement de la géothermie et des réseaux de chaleur pour répondre aux besoins énergétiques des logements des avignonnais...

Le tout sans oublier <u>l'Anru et le NPNRU</u> permettant la rénovation urbaine dans les quartiers d'Avignon qui viennent notamment d'obtenir la qualification <u>Quartiers résilients</u>.

« Ce deuxième mandat est un projet au long cours et cela ne va jamais assez vite », regrette toutefois la maire.

Une ville plus verte

« Nous croyons à la ville nature, car il y a une réelle nécessité de nous adapter au changement climatique et d'en atténuer les conséquences, » rappelle Cécile Helle. « Il faut participer à une ville plus fraîche, continuer à produire des parcs et des jardins, généraliser l'installation de plateforme de jeux d'eau généralisée dans les parcs, développer les 'rues jardin' comme nous l'avons fait rue des écoles par exemple. »

Dans cette logique, le parc de Champfleury sera requalifié en 2024 alors que les 7 ha de la plaine des sports à Saint-Chamand, inauguré en 2019, continueront d'être aménagés. Chaque année, la Ville s'engage aussi à enlever le bitume d'au moins 3 cours d'école afin de les re-végétaliser dans le cadre de projets menés en concertation avec les élèves.



Ecrit par le 30 octobre 2025



Le leitmotiv de la commune en matière d'aménagement de la ville : en faire un espace à taille humaine comme ici rue du portail Matheron. © DR

Un 'verdissement' de la cité qui est aussi passé par la végétalisation des aménagements de l'avenue du moulin de Notre-Dame, le parc de laïcité et sa ferme urbaine 'le Tipi', l'aménagement, en partenariat avec le Conseil département de Vaucluse, du chemin des canaux jusqu'à Réalpanier et qui se poursuivra avec l'inauguration, le 3 juin prochain, de la maison du parc des îles Piot et de la Barthelasse <u>lors d'une fête qui se déroulera sur les bords du Rhône</u>.

« Cet événement coïncide avec l'arrivée de la Via Rhôna qui rejoindra ensuite le chemin de la confluence jusqu'en Courtine et permettra de se connecter à la 'Via Durancia', annonce Cécile Helle. Cela permettra de jouer la carte d'un tourisme durable en développant le cyclotourisme et, au-delà, de réintroduire les mobilités douces – piétonne et vélo – à leur juste place dans la ville. » Une ville 'apaisé' qui va ainsi bénéficier de 8km de pistes cyclables supplémentaires.

« Je ne suis pas le maire de Villeneuve ou de Morières. Je suis le maire d'Avignon. »

Plan Faubourgs, mobilité et qualité de vie

Avec <u>la mise en place du Faubourgs</u>, question mobilité il est certain que la Ville n'a pas fait l'unanimité. Pour autant, la commune estime que cette mise en place était indispensable pour améliorer la qualité de vie des riverains subissant jusqu'alors une circulation de transit : « Avec le Plan faubourgs aujourd'hui ce que je vois c'est qu'il y une indéniable meilleure qualité de vie pour les habitants. Ce que cela gêne le plus ce sont certainement les communes résidentiels autour d'Avignon. Chaque fois que je dois prendre



une décision, je privilégie toujours les habitants. Je privilégie toujours les Avignonnais martèle l'élue. Je ne suis pas la maire de Villeneuve ou de Morières. »

Pour faciliter les transports sur Avignon, Cécile Helle fonde beaucoup d'espoirs sur la mise en service des parkings relais en périphérie de la cité des papes. « Cela avance bien du côté du Vaucluse, observe-t-elle. Il y a eu tout récemment <u>la mise en service de celui de Saint-Chamand</u> et nous allons inaugurer celui d'Agroparc et320 places ce vendredi. Pour l'avenir, j'attends beaucoup des parkings relais gardois dès qu'ils pourront être mis en service. »

Même optimisme avec <u>un éventuel projet de téléphérique urbain comme à Toulouse</u>, « le Grand Avignon y réfléchit », ainsi qu'avec la desserte ferroviaire où la Ville s'est positionnée auprès du Gouvernement <u>afin d'être un territoire test pour l'extension du plan RER France aux villes intermédiaires</u>. « Notre candidature a reçu un accueil favorable de la part du ministère des transports ainsi que des régions Sud et Occitanie », révèle la maire d'Avignon qui disposera bientôt d'un nouvel écrin pour accueillir ce projet avec la rénovation du parvis de la gare-centre qui s'achève.

S'attaquer au chantier de la propreté et de la sécurité

« Il n'y a pas d'attractivité sans propreté et sans sécurité », a également insisté la maire d'Avignon. C'est pour la cela que la Ville veut mettre davantage l'accent sur ces deux chantiers.

Concernant la propreté, cette dernière rappelle que « la Ville peut beaucoup, le Grand Avignon peut beaucoup, mais il faut aussi que le citoyen fasse des efforts. Il y a aura une tolérance zéro en ce qui concerne les dépôts sauvages et le non-respect des consignes de ramassages des poubelles. » Des pièges photographiques et la vidéo-verbalisation, qui permet déjà de traiter les infractions routières, seront donc mis en place pour verbaliser les contrevenants en matière de propreté.

« Il y a une vraie nécessité à harceler les trafiquants de drogue. »

Pour la sécurité, « un enjeu partagé avec l'Etat » précise Cécile Helle, « il faut notamment faire particulièrement face aux trafics de stupéfiant. On ne peut pas être en première ligne de la rénovation de nos quartiers sans s'engager à offrir une pleine sécurité à leurs habitants. Il y a une vraie nécessité à harceler les trafiquants de drogue. »



Ecrit par le 30 octobre 2025



La Commune entend procéder à des recrutements de nouveaux policiers municipaux afin de pouvoir mieux intervenir la nuit.©DR

Si la commune se félicite de <u>l'annonce récente de nouveaux renforts de police nationale en Vaucluse</u> dont Avignon va bénéficier, la Ville renouveler l'armement de sa police municipale (PM) ainsi qu'une partie de sa flotte de véhicules.

« Nous allons aussi procéder à des recrutements afin de pouvoir intervenir la nuit, annonce aussi la maire de la cité des papes. Nous allons également moderniser notre parc de vidéo-surveillance et réorganiser les locaux de la police municipale à Montfavet notamment. Par ailleurs, nous allons créer un poste en commun pour la PM et la police nationale. »

Trafic de drogue : opérations coup de poing des policiers Vauclusiens à Carpentras et



Ecrit par le 30 octobre 2025

Avignon



Le 16 mai dernier, la police nationale de Vaucluse a su que trois jeunes armés étaient entrés dans un bâtiment du quartier du Pous du Plan à Carpentras. Un dispositif a été alors mis en place immédiatement : la Bac (Brigade anti-criminalité) d'Avignon était sollicitée en renfort du GSP (Groupe de sécurité de proximité), de police secours et des gendarmes présents sur la circonscription, tandis que la police municipale sécurisait l'entrée du quartier.

« Une partie de la cité sensible, en proie au trafic de drogue, était bouclée pour deux heures, précise la police nationale de Vaucluse. La Bac d'Avignon, appuyée par le GSP de Carpentras, pénétrait dans les lieux qui étaient vide de tout occupant. »

La perquisition permettait cependant de découvrir 1,6kg de résine de cannabis, 42,5g d'herbe de cannabis et 243g de cocaïne. De plus, des armes étaient découvertes : deux fusils à pompe, un pistolet 7.65 dont le chargeur était approvisionné à 5 cartouches, un pistolet 9 mm approvisionné à 2 cartouches. En outre 48 cartouches ont été découvertes (35 de calibre 12 et 13 de calibre 9.72, équivalent du 7.62).



Descente des stups dans la cité Louis-Gros

Par ailleurs, quasiment dans le même temps, les policiers du département a procédé à une autre intervention dans la cité des papes. Dans le contexte de règlements de compte sur Avignon ces derniers mois, la brigade des stupéfiants de la Sûreté Départementale surveillait ainsi depuis plusieurs semaines le quartier Louis-Gros pouvant servir de base arrière pour le stockage de stupéfiants et d'armes.



Détails des saisies menées par la brigade des stupéfiants de Vaucluse dans la cité Louis-Gros à Avignon. © Police nationale de Vaucluse/Facebook

Un couple soupçonné de servir de nourrice était interpellé, le 16 mai dernier également, par les 'stups' assistés de la Bac et placés en garde à vue. La perquisition à leur domicile avec l'assistance des unités cynophiles d'Avignon et de Nîmes entraînait la saisie de 13kg de cannabis, de matériel de conditionnement, d'un chargeur de pistolet automatique, d'une crosse de kalachnikov, d'un gilet pareballe, et d'un grand nombre de munitions notamment kalachnikov.

Lors des auditions, la femme reconnaissait stocker les stupéfiants depuis un an contre rémunération et



sans aucune contrainte ni menace. Plus de 150kg de résine de cannabis auraient transité dans l'appartement sur la période.

« Le couple a été déféré le 17 mai pour y être jugé en comparution immédiate, précise la DDSP 84 (Direction départementale de la sécurité publique) de Vaucluse. Il était décidé du maintien en détention du couple jusqu'à la date du jugement fixée au 5 juin prochain. »

L.G.

La préfecture de Vaucluse interdit les démonstrations de tuning et de runing sur Avignon



Ecrit par le 30 octobre 2025



La préfète de Vaucluse vient de prendre un arrêté portant sur l'interdiction de rassemblement des personnes et des véhicules sur la voie publique. Cette décision concerne plus spécifiquement les démonstrations de 'tuning' et de 'runing' sur la voie publique dans une partie de l'agglomération avignonnaise.

Destinée à prévenir les risques d'atteinte à l'ordre, à la tranquillité et à la santé publics, la mesure débute le mercredi 17 mai à 20h pour s'achever le dimanche 21 mai 2023 à 8h

L'interdiction concerne les secteurs de l'agglomération avignonnaise suivants :

☐ Au niveau du centre commercial Mistral 7 :

- La Route Nationale 7, route de Marseille, entre le rond-point se trouvant face à la salle de sport Fitness Park (numéro 2680 de la route de Marseille) et le rond-point faisant la jonction avec l'avenue de l'amandier ;
- Avenue de l'Amandier jusqu'à la route de Bel air ;
- Route de Bel air jusqu'à l'avenue des Magnanarelles ;
- avenue des Magnanarelles jusqu'à la salle de sport Fitness Park (numéro 2680 de la route de Marseille) .



☐ Autour de la route de Marseille :

- Avenue de l'Amandier ;
- Avenue de Sainte Catherine ;
- Avenue de la Pinède ;
- Route de l'aérodrome ;
- Chemin des Félons ;
- Chemin de la Croix d'Or ;
- Chemin de la Sourdaine ;
- Chemin de la Digue ;
- Chemin de la Transhumance ;
- Avenue de la Croix Rouge.

□ Au niveau de la zone de Courtine :

- rue Saint Gens;
- chemin de Ramatuel;
- rocade Charles de Gaulle :
- Parkings du centre commercial Carrefour Courtine et des établissements Burger King et Buffalo Grill.

L.G.

Sécurité : le Vaucluse champion des cambriolages





Ecrit par le 30 octobre 2025



Alors que Provence-Alpes-Côte d'Azur est la région de France de province la plus cambriolée en 2022, le Vaucluse y figure parmi les plus mauvais élèves derrière les Bouches-du-Rhône. Une étude de l'Insee Paca fait le point sur ce phénomène inquiétant dont l'évolution est très différente selon les départements.

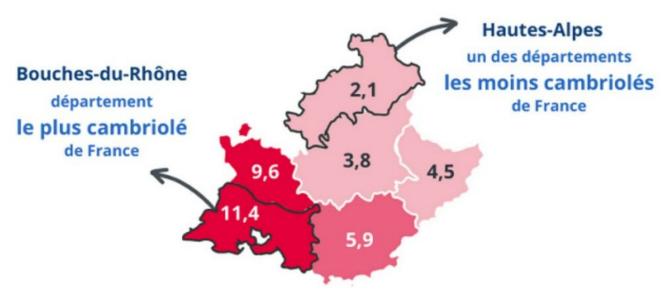
« En 2022, 23 400 cambriolages ou tentatives de cambriolage de logements ont été enregistrés en Provence-Alpes-Côte d'Azur, soit 7,5 cambriolages pour 1 000 logements, explique une étude de <u>l'Insee Paca</u> réalisée par Nicolas Cochez et Alexandra Ferret.

Ce taux de cambriolages est nettement supérieur à la moyenne nationale (5,8‰ en France, 5,4‰ en France de province). Provence-Alpes-Côte d'Azur est la troisième région la plus cambriolée, après la Guyane (11,0‰) et l'Île-de-France (7,9‰), et avant Auvergne-Rhône-Alpes (6,8‰).



Taux de cambriolages

(pour 1 000 logements)



Source Insee Paca

Les Bouches-du-Rhône 1er département de France pour les cambriolages, le Vaucluse 4e

Les Bouches-du-Rhône sont le département le plus cambriolé de France : en 2022, 11,4 cambriolages y ont été enregistrés pour 1 000 logements. Avec un taux de 9,6‰ le Vaucluse est aussi particulièrement touché puisqu'il se trouve en 4° position de ce triste classement national. Le Var se situe dans la moyenne française (5,9‰), alors que les départements alpins sont moins affectés : 4,5‰ pour les Alpes-Maritimes, 3,8‰ pour les Alpes-de-Haute-Provence et 2,1‰ pour les Hautes-Alpes, l'un des départements les moins cambriolés de France.

« Provence-Alpes-Côte d'Azur est la seule région de France dans laquelle les communes pauvres sont plus cambriolées que les communes riches, du fait notamment de Marseille et Avignon. »

La vallée du Rhône et le littoral de la région sont particulièrement touchés par ces infractions, alors que l'arrière-pays est moins concerné. Les cambriolages sont sensiblement plus nombreux dans les zones à forte densité de population et dans celles où les écarts de revenus sont importants. « Provence-Alpes-Côte d'Azur est la seule région de France dans laquelle les communes pauvres sont plus cambriolées que les communes riches, du fait notamment de Marseille et Avignon », constatent les 2 auteurs de l'étude. Ces taux régional s'élèvent ainsi à 10,5‰ pour les communes pauvres, contre 8,6‰ pour les communes





les plus riches. A l'inverse, en milieu rural, les cambriolages sont plus fréquents dans les communes les plus riches.

Avignon et Carpentras en première ligne

En Vaucluse, les aires d'attractions d'Avignon, Carpentras, Sarrians, Saint-Rémy-de-Provence sont celles qui sont le plus impactées par ce phénomène (11,4‰). Juste derrière (voir tableau ci-dessous), Vaison-la-Romaine, l'Isle-sur-la-Sorgue, Cavaillon, Arles, Beaucaire et Salon-de-Provence sont aussi particulièrement touchées.

Finalement, ce sont les aires d'Apt (2,6 à moins de 4,2‰), de Valréas (de 4,2 à moins de 5,7‰) et, dans une moindre mesure, d'Orange et de Bollène (de 5,7 à moins de 7,6‰), qui sont les moins exposées.

Taux de cambriolages pour 1000 logements des aires d'attraction des villes de Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2022

Aire d'attraction des villes	Taux de cambriolages*
Apt	de 2,6 à moins de 4,2
Arles	de 7,6 à moins de 11,4
Avignon	11,4 ou plus
Beaucaire	de 7,6 à moins de 11,4
Bollène	de 5,7 à moins de 7,6
Carpentras	11,4 ou plus
Cavaillon	de 7,6 à moins de 11,4
L'Isle-sur-la-Sorgue	de 7,6 à moins de 11,4
Manosque	de 5,7 à moins de 7,6
Marseille - Aix-en-Provence	de 7,6 à moins de 11,4
Nice	de 4,2 à moins de 5,7
Orange	de 5,7 à moins de 7,6
Pierrelatte	de 5,7 à moins de 7,6
Saint-Rémy-de-Provence	11,4 ou plus
Salon-de-Provence	de 7,6 à moins de 11,4
Sarrians	11,4 ou plus
Vaison-la-Romaine	de 7,6 à moins de 11,4
Valréas	de 4,2 à moins de 5,7
Commune hors attraction des villes dans les Bouches-du-Rhône	11,4 ou plus
Commune hors attraction des villes en Vaucluse	de 7,6 à moins de 11,4

Note : en dehors des aires d'attraction des villes, le taux de cambriolages affiché est celui observé dans le territoire formé par l'ensemble des communes du département qui n'appartiennent pas à une aire d'attraction.

Dynamiques départementales très différentes

Bien qu'il demeure élevé dans la région, le nombre de cambriolages baisse de 9% entre 2016 et 2022, avec des dynamiques très différentes selon les départements.

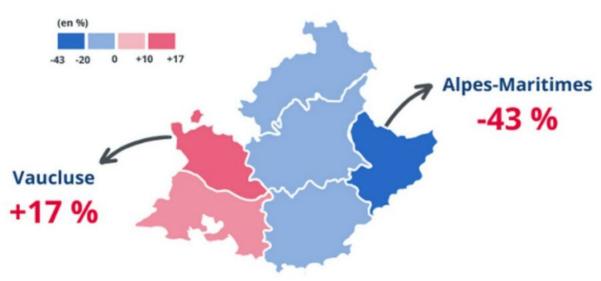
« Cette baisse est toutefois inférieure à celle observée au niveau national (15 %), tempèrent Nicolas Cochez et Alexandra Ferret. Entre 2016 et 2019, le nombre de cambriolages est globalement stable. Il diminue nettement en 2020, année marquée par la crise sanitaire et le confinement des habitants à leur domicile. À cette date, la chute observée en Provence-Alpes-Côte d'Azur (24%) est plus forte qu'en France (20%). La région connaît toutefois une reprise plus rapide des infractions. En 2021, le nombre de cambriolages enregistrés en Provence-Alpes-Côte d'Azur repart fortement à la hausse (+16% par rapport à 2020) alors qu'il continue de baisser légèrement dans la plupart des autres régions. En 2022, le nombre d'infractions ralentit dans la région (+3% par rapport à 2022) alors que dans le même temps la France connaît un 'effet rattrapage' avec une hausse de 11% sur l'année. Malgré ce rebond, les cambriolages enregistrés sont moins nombreux en Provence-Alpes-Côte d'Azur qu'en 2019. En 2022, le nombre de

Sources : Insee, recensement de la population 2019, Service statistique ministériel de la sécurité intérieure, base statistique communale de la délinquance enregistrée par la police et la gendarmerie nationales.



cambriolages est de 9% inférieur à son niveau d'avant crise sanitaire (11% inférieur en France). »

Évolution du nombre de cambriolages enregistrés entre 2016 et 2022

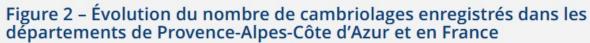


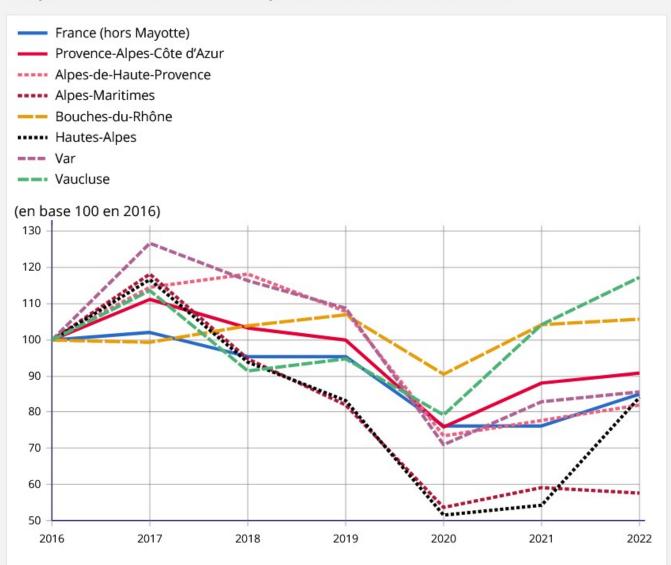
Source Insee Paca

La mauvaise tendance du Vaucluse

L'évolution du nombre de cambriolages enregistrés diffère considérablement selon les départements de la région. Entre 2016 et 2022, le nombre de cambriolages baisse fortement dans les Alpes-Maritimes (-43 %) et plus faiblement dans les Alpes-de-Haute-Provence (-18 %), les Hautes-Alpes (-16 %) et le Var (-14 %). Il augmente dans les deux départements les plus affectés par ces infractions : de 17% en Vaucluse et de 6% dans les Bouches-du-Rhône.







Source : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure, base statistique communale de la délinquance enregistrée par la police et la gendarmerie nationales.

L.G.



Quelles sont les bonnes pratiques à adopter sur internet pour la sécurité de vos enfants ?



Lionel Paris, expert produits réseau pour <u>Netgear</u>, explique comment gérer la connexion à internet de vos enfants pour une tranquillité d'esprit de tous les membres de la famille.

En quelques années, internet et les réseaux sociaux ont pris une place importante dans notre quotidien. Mais cet univers digital est loin d'être à l'abri des dangers, c'est pour cela que transmettre de bons réflexes à nos enfants dès le plus jeune âge est primordial. Optez en premier lieu pour un contrôle parental pour permettre à vos enfants et adolescents de rester connectés tout en étant protégé.

Gérez le temps d'écran de vos enfants

Grâce au contrôle parental, vous pourrez contrôler la connexion internet de vos enfants. Il est important pour un enfant ou un adolescent de savoir gérer son temps en ligne et ne pas devenir dépendant à





l'utilisation d'internet. Grâce à un contrôle parental, il vous sera possible de suspendre volontairement internet sur les appareils connectés de vos enfants lors de moments tels que les études ou encore les heures des repas.

Surveillez les contenus publiés et visionnés

Internet est un univers impitoyable, on y trouve tout mais surtout n'importe quoi. Malgré tous ses avantages, internet reste rempli de sites dangereux et frauduleux, qui véhiculent de fausses informations ou incitent à la haine. Entre exposition à des images choquantes ou cyberharcèlement, ne prenez pas de risques pour la santé mentale de votre enfant. Grâce à un contrôle parental optimal, obtenez des informations sur l'activité de vos enfants en ligne et sur l'historique, définissez des filtres et bloquez les sites inappropriés. Rendez l'expérience de vos enfants en ligne sécurisée et apaisante.

Offrez-leurs des habitudes saines

L'importance pour vos enfants est de garder des habitudes saines pour promouvoir un équilibre entre le temps en ligne et le temps hors-ligne. Pour cela, choisissez les filtres de contenu les plus adaptés à l'âge de vos enfants, définissez des limites d'accès aux jeux ou aux réseaux sociaux, planifiez des heures de sommeil pour éviter le téléphone caché sous l'oreiller et prévoyez des temps d'arrêt sans avoir à leur confisquer leurs appareils.

L'importance est d'accompagner les enfants dans leurs expériences sur internet, en leur expliquant ses dangers, pour leur transmettre de bons réflexes et limiter leur dépendance sans les frustrer. Grâce au contrôle parental, vous pourrez construire des habitudes saines et protéger votre enfant sans le priver de rester connecté.

Lionel Paris, expert produits réseau pour Netgear